



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260518-2026MAIDEL24-DE



Date de la convocation : 12 mai 2026
Séance du Conseil Municipal : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD – Patrick JADAUD (sauf aux délibérations 28 et 29) – Mathilde FRANGEUL – Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations 22 à 27) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER- FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER (sauf aux délibérations 28 et 29) – Gaétan BRIEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Angélique BOISSELEAU – Benjamin BRÉLIVET (sauf à la délibération 28) – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Martine FORGERIT (sauf à la délibération 34) – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET – Raphaël CHAGNOLEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34
27 à la délibération 28
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers présents : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34
27 à la délibération 28
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers votants : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34
27 à la délibération 28
28 à la délibération 29

Secrétaire de séance : Pierrick THOMAS

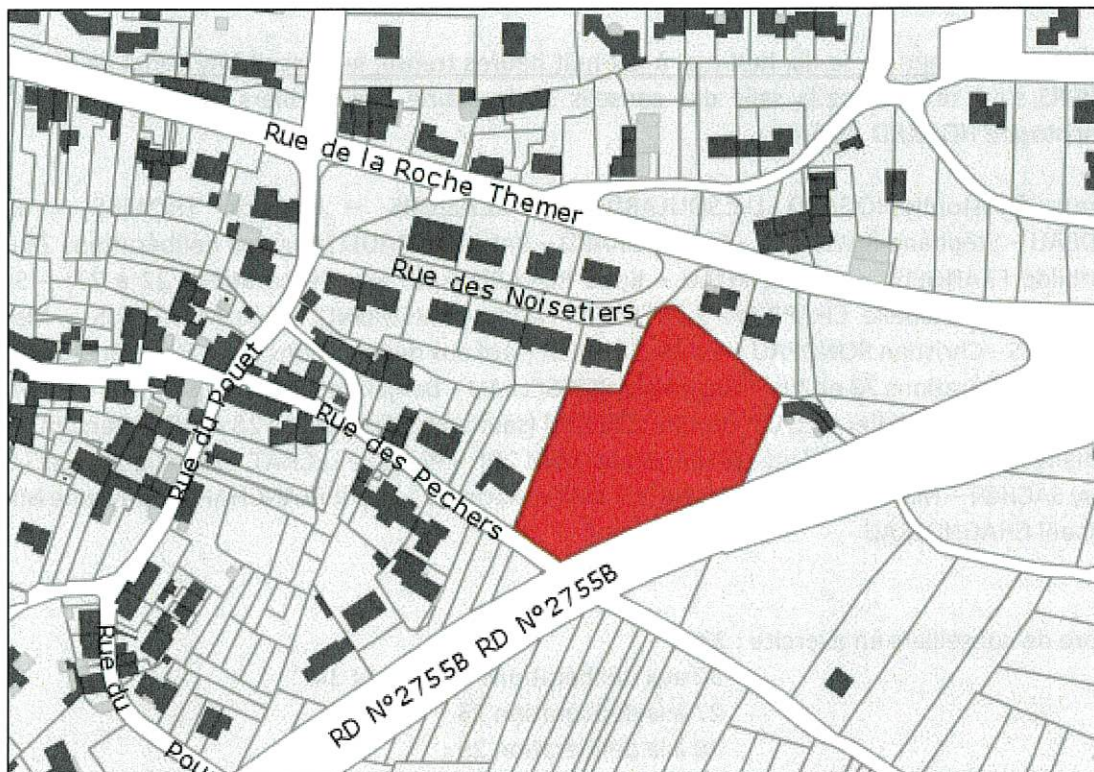
24. CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE SITUÉE RUE DES PÊCHERS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ PODELIHA - Rapporteur : Luc SOULARD

Par délibération du 19 novembre 2025, le Comité d'engagement de PODELIHA a donné un avis favorable à l'acquisition d'un terrain communal situé rue des Pêchers et cadastré section C numéro 3513 d'une contenance de 5 801 m².

Le prix de cession est fixé à la somme globale de 140 000 euros, en sus les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Cette acquisition permettra la création d'un programme de 30 logements locatifs sociaux, dont 21 collectifs et 9 individuels, répartis comme suit : 11 T2, 10 T3, 7 T4 et 2 T5. Le démarrage des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2027 pour une livraison prévisionnelle au deuxième semestre 2029.

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur cette cession.



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2026,

Vu l'avis du service du Domaine en date du 27 mars 2025 ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, environnement et grands travaux en date du 28 avril 2026,

Considérant que le bailleur social a fait le choix de prévoir un nombre de places de stationnement supérieur à une place par logement, conformément à la demande de la Ville, alors même que les dispositions de l'article L.151-35 du Code de l'urbanisme lui permettraient d'en limiter le nombre, il apparaît que cette décision, bien qu'affectant l'équilibre financier de l'opération, répond aux besoins fonctionnels du projet ainsi qu'aux exigences d'aménagement global fixées par la commune.

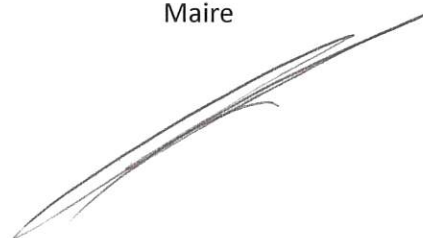
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de céder à la société PODELIHA un terrain communal situé rue des Pêcheurs et cadastré section C numéro 3513 d'une contenance de 5 801 m² au prix de 140 000 euros, en sus les frais d'acte à la charge de l'acquéreur,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- précise que la recette sera imputée au compte 775 du budget principal.

Pierrick THOMAS
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 22 MAI 2026
Publié électroniquement le : 22 MAI 2026